

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 03 AOUT 2020
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil vingt, le 03AOUT, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M.JEAN Lionel, Maire

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Présents : JEAN LIONEL-JURBERT MFRANCE-VONTRAT ANDRE-BOYER MAXIME-AIGUEPERSE CHRISTINE-CHAUZEIX SARAH

ABSENTE EXCUSEE : GUBERT NATHALIE (POUVOIR JEAN LIONEL)

A l'unanimité des membres présents, Mme Christine AIGUEPERSE est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Approbation du PV de la réunion du 26072020

INSTALLATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGUES FDEE19

Le conseil municipal se doit d'élire ses représentants à la FDEE19, syndicat auquel la commune est membre depuis le 1^{er} janvier 2017

Le conseil municipal procède au vote

Sont élus à l'unanimité :

Délégués titulaires : ME JURBERT MFRANCE ; M.JEAN LIONEL

Délégués suppléants : VONTRAT ANDRE, CHAUZEIX SARAH

COMMISSION D'APPEL D OFFRES (CAO)

Les marchés publics sont régis par le code de la commande publique depuis le 1^{er} avril 2019

La CAO se compose pour les communes de moins de 3500hab.

-du maire, président

-et de 3 membres du CM

3 membres suppléants sont élus par le CM en nombre égal à celui des membres titulaires

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants 7

Bulletins blancs ou nuls 0

Nombre de suffrages exprimés 7

Sièges à pouvoir : 3 titulaires + 3 suppléants

Président JEAN LIONEL

MEMBRES TITULAIRES

MEMBRES SUPPLEANTS

JURBERT MFRANCE 7

AIGUEPERSE CHRISTINE 7

VONTRAT ANDRE 7

CHAUZEIX SARAH 7

BOYER MAXIME 7

GUBERT NATHALIE 7

ICAX -ST PRIVAT DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

M. le maire rappelle le rôle de l'ICA et propose de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant chargés de représenter la commune au sein de cette instance

Ont été élues à l'unanimité :

Mme SARAH CHAUZEIX, titulaire

Mme JURBERT MFRANCE, suppléante

MISE EN PLACE D UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

M. le maire donne connaissance au CM de la nécessité de disposer au sein de la commune d'un correspondant identifié dont la fonction sera de servir de relais d'information entre le ministère de la défense et la commune

Le conseil municipal entendu cet exposé et après en avoir délibéré-désigne JEAN LIONEL, Maire

VONTRAT ANDRE, 2adjoint

Chargés des questions de défense.

CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DE SES MEMBRES

M. le maire rappelle la nécessité de créer les commissions pour la durée du mandat

Le maire est président de droit de chacune des commissions

Après en avoir délibéré Le CM à l'unanimité des membres présents valide la création des commissions communales et la désignation de ses membres selon le tableau de répartition mentionné ci-après :

	LIONEL JEAN-MAIRE-	JURBERT MFRANCE-1 ^{ER} ADJOINT	VONTRAT ANDRE 2 ADOINT	MAXIME BOYER -CM	AIGUERSE CHRISTINE	CHAUZEIX SARAH	GUBERT NATHALIE		
TOURISME-COMMUNICATION-INTERNET	X	X	X	X	X	X	X		
BUDGET TRAVAUX	X	X	X	X	X	X	X		
ICA DES XAINTRIES-ST PRIVAT19-		X ^S				X ^T			
FETES ET CEREMONIES	X	X			X	X			
DELEGUES FDEE19	X ^T	X ^T	X ^S			X ^S			
RH PERSONNEL (Administratif, technique)	X	X	X	X	X	X	X		
GROUPEMENT FORESTIER	X		X	X	X				
COMMISSION DE SECURITE	X	X	X	X	X	X	X		
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)									
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	X	X ^T	X ^T	X ^T	X ^S	X ^S	X ^S		
DELEGUE QUESTIONS DE DEFENSE	X		X						

COMPOSITION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

M. le maire rappelle au CM qu'est instituée dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par la maire

Elle est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants pour la durée du mandat municipal

Après proposition de 12 titulaires et 12 suppléants, la nomination des commissaires (6 titulaires et 6 suppléants) est faite par le directeur des services fiscaux de la Corrèze dans les 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune

DELEGATIONS DES ADJOINTS, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le maire de la commune

Arrête :

1/attributions exercées par le 1^{er} adjoint (ordonnancement des dépenses ; recouvrement des recettes des deux budgets)

-Délivrance et signature des certificats hérédité, vie commune, de résidence ou de domicile

2/attributions exercées par les 2 adjoints (surveiller l'état des bâtiments communaux, de la voirie, du réseau AEP)

Diriger les travaux, délivrer concession cimetière communal, coordination des services techniques

3/attributions exercées par les conseillers municipaux

<u>BOYER MAXIME</u>	<u>AIGUEPERSE CHRISTINE</u>	<u>CHAUZEIX SARAH</u>	<u>GUBERT NATHALIE</u>
ENVIRONNEMENT	DIVERSES OPERATIONS DE COMMUNICATION	PERSONNES AGEES	FINANCES
	GESTION DU BULLETIN MUNICIPAL		

Permanences des délégations prévues en cas d'absence ou d'empêchement du maire

- de charge importante de travail
- D'indisponibilité
- de contraintes professionnelles

INDEMNITES DES ELUS

Le barème des indemnités de fonction des élus locaux figure désormais à l'article L2123-23 du CGCT

Le maire de la commune (92hab) **M.LIONEL JEAN** percevra 22.50% de l'IB1027, indemnité versée mensuellement à compter du 03072020

Les communes sont tenues d'allouer à leur maire l'indemnité au taux maximal prévu par la loi sauf si le conseil municipal en décide autrement à la demande du maire(Article L2123-20-1 du CGCT)

Les 2 adjoints, **JURBERT MFRANCE, VONTRAT ANDRE** percevront 9% de l'indice 1027, montant versé mensuellement à compter du 03072020

Les 4 conseillers municipaux, **BOYER MAXIME- AIGUEPERSE CHRISTINE -CHAUZEIX SARAH -GUBERT NATHALIE**

Percevront 1.20% de l'indice 1027, montant versé mensuellement à compter du 03072020

La totalité de toutes ces indemnités est dans la limite de l'enveloppe allouée au Maire et aux 2 adjoints

FETES ET CEREMONIES DELIBERATION DE PRINCIPE PREVUE POUR LA DUREE DU MANDAT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité fixe les principales caractéristiques des dépenses qui seront mandatées suivant les limites établies par cette décision

NOEL, SPECTACLE BUFFET JOUETS REPAS

GERBES, MONUMENT AUX MORTS OU DECES

BUFFETS, CONSEIL COMMUNAUTAIRE- REUNION- CONSEIL DEPARTEMENTAL.RECEPTIONS....

NOEL 2020 DATE SPECTACLE COLLATION

A déterminer avec la commune de STCIRGUES LA LOUTRE

18 OU 19 Décembre 2020 20h00 au Foyer Rural de Soult (spectacle, remise des jouets)

Collation prise en charge par St Cirgues

INDEMNISATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instituer les IHTS pour les agents communaux effectuant aux vues des nécessités de service des heures avec dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail,

Dans la limite de 25heures/mois et par agent à compter du 03juillet2020. Les dépenses seront imputées sur les crédits prévus à cet effet

QUESTIONS DIVERSES

1/voirie

Achat d'un panneau routier réglementaire « Vaur -Lacoste bas près Merle »

Rendez-vous avec M.DAUDY (Département) 25/08/2020 : Points abordés

-vitesse à Chassagne

- Accès au village de Laval

-Accès aux engins agricoles au Puy d'Elmel

2/réunion publique RNR Foyer Rural le 06092020 à 14H00

3/rendez- vous avec le BE DEJANTE courant Août pour obtenir une synthèse de l'étude sur l'eau conduite par la précédente municipalité + conseil sur la défense Incendie

28072020, formation surpression Ensagnac en présence d'Hydroelect

4/04082020, rendez-vous CC XV'D

Convention avec la Commune suite au transfert de la gestion du site des TDM

Inventaire des biens à transférer

5/Rendez -vous 20082020 avec M.PACHERIE Pascal SDIS TULLE pour défense incendie et commission sécurité Merle

6/rendez vous scierie Duclaux, projet d'achat de 2 tables en bois (extérieur Foyer rural)

7/point sur les travaux d'arrivée de la Fibre optique sur la commune

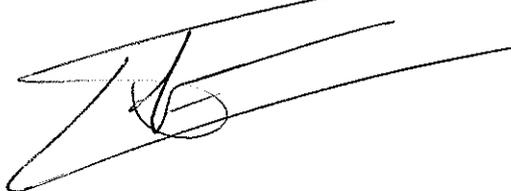
Travaux terminés pour la fin 2020

8/collecte encombrants 2020 par les Services Techniques de la commune du 2 au 5 novembre 2020 sur inscription en Mairie. Une information papier sera diffusée auprès des habitants

9/site internet, mise à jour réalisée par François JAUFFRET (bénévole) accompagné par 2 élus

Clôture 23H30

JEAN LIONEL Maire



CHRISTINE AIGUEPERSE, Secrétaire

